

Abandon de Droit à Remboursements**Année civile 2023**

Nom : _____.

Prénom : _____.

Adresse : _____.

Code postal : _____ Ville : _____.

Fonction au club :

Déplacements réalisés au cours de l'année 2023 dans le cadre de mes fonctions à l'Etoile Nautique Chantonnaïenne : (joindre la liste en annexe : date, motif, km)

-----kilomètres parcourus

Véhicule : Automobile Deux roues

Le barème kilométrique à prendre en compte pour votre déclaration de revenus de 2023 est de 0,324 Euros par kilomètre pour les véhicules automobiles, et de 0,126 Euros par kilomètre pour les deux roues.

Soit : km x 0,324 = Euros (Automobile)

Km x 0,126 = _____ Euros (Deux roues)

Total= Euros

Je certifie avoir réalisé les déplacements indiqués ci-dessus, n'avoir bénéficié à cette occasion d'aucun remboursement de la part de l'Etoile Nautique Chantonnaïenne, et renoncer expressément à leur remboursement.

Date et signature

*A remplir pour validation des droits.***Le président**

Date et signature

Le Trésorier

Date et signature

Rappel : Si vous déclarez vos revenus par internet, vous êtes dispensé de l'envoi des justificatifs. Attention, le service des impôts pourra vous les demander. Vous devrez donc remplir ce formulaire.

Annexe

<u>Date</u>	<u>Motif</u>	<u>Kilomètre</u>